

LA **O!**ACTUSYNDIC

#54

LA NEWSLETTER POUR RESTER INFORMÉ
ET ÊTRE AU PLUS PRÈS DU TERRAIN !

LES ENJEUX ÉNERGÉTIQUES EN COPROPRIÉTÉ

Face à l'évolution constante des **coûts de l'énergie** et à un **cadre réglementaire** de plus en plus exigeant, la gestion énergétique des copropriétés est devenue un enjeu majeur. Maîtriser les budgets des copropriétés tout en garantissant le confort des résidents est un **véritable défi** auquel vous êtes confrontés au quotidien.



Pourquoi ?

L'intérêt de l'optimisation énergétique en copropriété

> **Réduction des charges** : L'énergie représente une part importante des charges de copropriété. Une gestion optimisée permet de limiter ces dépenses et d'apporter un bénéfice concret aux copropriétaires.

> **Respect des obligations réglementaires** :

La législation impose des actions pour améliorer la performance énergétique des copropriétés (DPE collectif, plan pluriannuel de travaux, etc.). Anticiper ces évolutions permet d'éviter des surcoûts et de rester en conformité.

> **Valorisation du patrimoine** : Une copropriété énergétiquement performante est plus attractive et peut bénéficier d'une meilleure valorisation sur le marché immobilier.

> **Transition écologique** : Réduire l'empreinte carbone de l'immeuble s'inscrit dans une démarche responsable et durable.

Le défi des copropriétés face à un contexte incertain

Ces dernières années, la volatilité des prix de l'énergie a rendu leur gestion de plus en plus complexe. **Entre 2015 et 2025**, le prix de l'électricité a **augmenté de 60 %**, passant de **0,1582 € à 0,2516 € par kWh**. Cette hausse s'est particulièrement accélérée entre 2021 et 2024, avec plusieurs augmentations successives, dont une hausse de **+15 % en février 2023**.

Concrètement, pour une famille consommant 7 700 kWh par an, la facture annuelle est passée de 1 479 € en 2022 à 1 717 € en 2025, illustrant l'impact direct de cette flambée des prix sur les ménages.

Nous vous remercions de bien vouloir nous accorder quelques instants pour répondre au questionnaire suivant :

Votre avis compte !

Vos réponses nous permettront d'identifier les défis auxquels vous êtes confrontés au quotidien.

A BIENTÔT,

ODEALIM

Le spécialiste en assurances et financements
qui met de la couleur dans la pierre.

odealim.com

Groupe de sociétés de courtage en assurances dont le siège social est situé au 14 rue de Richelieu 75001 Paris. Chaque cabinet est régulièrement immatriculé à l'Orias en qualité de courtier d'assurance et dispose d'une Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière souscrites auprès de CGPA, conformément aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances. Sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 (www.acpr.banque-France.fr) - 01 81 804 804 - contact@odealim.com